

**CONFERENCE DE TENKODOGO**  
**Fondation Hanns Seidel et Dialogue Sans Frontières**  
**30 mars 2019**  
**Salle de conférences du Conseil Régional**

=====

**Thème :**

**« Burkina Faso : Face aux défis sécuritaires, renforcer la cohésion sociale »**

**SOUS-THÈME 2 :**  
**« BURKINA FASO : TERRE DE MIGRATIONS  
ET D'ÉMIGRATIONS »**

**Par Pr. Ram Christophe SAWADOGO**

## Sommaire

1. Introduction : le contexte de la Conférence de Tenkodogo
2. Le Burkina Faso : « Terre de migrations »
  - 2.1. Le Burkina Faso : double source de peuplement du territoire actuel.
    - 2.1.1. Les populations autochtones du Burkina Faso
    - 2.1.2. Les populations venues d'ailleurs
    - 2.1.3. Le cas de la Région de l'Est : cf. sous-thème 1.
  - 2.2. Le Burkina Faso : terre de migrations internes importantes, facteurs de brassages culturels
    - 2.2.1. Niveau national : données anciennes et récentes
    - 2.2.2. Niveau de la Région de l'Est : flux de migrants internes attirés par les aménagements hydro-agricoles et cynégétiques, regroupements de coexistence pacifique et de solidarité
  - 2.3. Le Burkina Faso : terre d'émigrations
    - 2.3.1. Niveau national : le « réservoir important de main-d'œuvre »
    - 2.3.2. La Région de l'Est : le pays bissa et l'émigration clandestine : bilans et défis
    - 2.3.3. Les relations à plaisanterie entre Bissa et autres entités nationales : cadre de catharsis nationale
3. Conclusions

## **1. Introduction : le contexte de la Conférence de Tenkodogo**

La présente conférence de Tenkodogo se tient juste après et dans le prolongement de la célébration du centenaire de la création de la colonie de Haute-Volta le 1<sup>er</sup> mars 1919. Toutefois, cette date du 1<sup>er</sup> mars 2019 se retrouve plongée dans un contexte sécuritaire délétère préoccupant : un des derniers actes ayant marqué les esprits et l'assassinat du chef de Yirgou et de 5 autres personnes de son entourage immédiat : la réaction de la population, témoin de ces actes, a été de s'en prendre aux auteurs de ces actes et des personnes qu'elle considère comme des complices des actes commis : au total, près d'une cinquantaine de personnes ont été tuées, constituées essentiellement des Peulhs des villages environnant de Yirgou, que la population de Yirgou considère comme les auteurs ou les complices du massacre du chef de village de Yirgou et des 5 personnes de son entourage immédiat. Les membres du groupe d'auto-défense des « kologwéogo » en ont été les acteurs de ces massacres de représailles. Ces violences ont suscité une vive réprobation nationale et certaines des interprétations ont osé évoquer le terme de « génocide », de stigmatisations inter-communautaires à l'encontre de la communauté Peul, la plus concernée par ces massacres de représailles.

Le pays s'est ainsi retrouvé devant une remise en cause sévère du vivre-ensemble national dans la coexistence pacifique, la tolérance mutuelle, la cohésion sociale, la solidarité et l'agir-ensemble pour le développement effectif de tous et le mieux partagé.

Dans un tel contexte, l'autorité gouvernementale a saisi l'opportunité du centenaire de la création de la colonie de Haute-Volta, donc de notre vivre-ensemble en tant qu'entité nationale, pour convier les Burkinabè à cette prise de conscience collective de la nécessité de

cultiver un vivre-ensemble national dans un partage de vertus cardinales essentielles.

La conférence ici organisée s'est donc donné pour thème général :  
« *Burkina Faso : Face aux défis sécuritaires, renforcer la cohésion sociale* ».

La présente communication, centrée sur la thématique de la migration, s'inscrit dans cette visée et a pour objectif général la « *cohésion sociale par la sensibilisation et la promotion de la culture de la paix entre les différentes communautés* » qui composent la nation burkinabè en devoir de construire cette unité nationale.

Centrée sur la migration et l'émigration, la communication abordera ces thématiques en recherchant ce que le pays tout entier a connu de commun, en spécifiant ce qui a été propre à la Région du Centre-Est.

## **2. Le Burkina Faso : « Terre de migrations »**

### **2.1. Le Burkina Faso : double source de peuplement du territoire actuel**

Selon les historiens nationaux comme étrangers, les populations qui occupent aujourd'hui le territoire national du Burkina Faso sont composées de deux grands groupes : les populations autochtones et les populations venues de l'extérieur.

Cette distinction se fait à partir des critères que sont la localisation géographique, la langue parlée, la chronologie des installations ou des arrivées dans l'espace considéré, l'organisation socio-politique et les aspects culturels.

Sur ces bases, trois groupes de populations sont constitués :

- les populations autochtones ou encore les plus anciennement installées,

- les populations récemment installées (période de césure : le XV<sup>ème</sup> siècle),
- les populations hybrides, issues des croisements entre les deux groupes. Généralement, ce groupe est joint au second, ce qui conduit aux deux groupes principaux de populations du Burkina Faso : les autochtones et les populations venues d'ailleurs (allochtones).

Les matériaux servant à faire ces reconstitutions sont, en l'absence de la connaissance et de la pratique de l'écriture par ces populations elles-mêmes, la tradition orale (cf. Pr. Joseph Ki-Zerbo), les écrits des auteurs arabes, les vestiges archéologiques, les mythes et les légendes que l'historien traite selon ses méthodologies de vérification et de crédibilité.

### **2.1.1. Les populations autochtones du Burkina Faso**

*Les peuples autochtones ou peuples les plus anciennement installés* occupaient leur territoire avant le XV<sup>e</sup> s (la limite des connaissances empêche de voir plus loin). Ce sont :

- Les Bobos et les Bwaba originaires du Mandé (Mali).ils occupent aujourd'hui l'Ouest du Burkina. La première vague bobo serait arrivée entre le X et XII s.
- Les Yonyosé et les Ninsi qui sont les premiers occupants du plateau central moaga avant l'arrivée des conquérants Moosé.
- Les Dogons et les Kurumba. Les Dogons appelés aussi Kibsi seraient venus de l'Est de la Mauritanie actuelle entre le X et XII s. ils seraient les créateurs des puits très profonds, des jarres funéraires. Ils ont été refoulés par les Moosé vers les falaises de Bandiagara (Mali). Quant aux Kurumba ils seraient arrivés au XII s et occupent aujourd'hui les régions du Soum, du Yatenga du Bam tous au Nord du Burkina.
- Les Sana ou Samo et les Bissa. Les Sana seraient venus du Mandé à partir du XIII<sup>s</sup> ils occupent actuellement le Nord- Ouest du pays. Les Sana

résistèrent à la conquête des Moosé. Les Bissa seraient venus du Ghana à partir du VIII<sup>e</sup>s. Ils occupent aujourd'hui le Sud-Est du Burkina avec comme anciens centres d'occupations Garango et Loango. Ils constituent aujourd'hui une population assimilée aux Moosé.

- Les Gouroussi et les Sénoufos
- les Sukomsé,

Ces groupes constituent les *peuples voltaïques*.

### **2.1.2. Les populations venues d'ailleurs**

Ce sont des peuples allochtones qui ont occupés leur territoire géographique après le XV<sup>e</sup> s et sont d'origines diverses. Ce sont :

- Les conquérants Moosé. Ils auraient migré depuis les environs du Lac Tchad pour s'installer au Nord du Ghana actuelle dans le royaume Dagomba. Ils seraient donc issus du groupe Mampursi - Dagomba. Leur arrivée remonterait au X-XI<sup>e</sup>s selon la tradition mooaga et au XV<sup>e</sup>s pour le chercheur français Michel Izard qui a mené d'importantes études sur les Moosé.
- Les migrations de l'Ouest et du Sud- Ouest. Ce sont les Gan, les Padoro, les Dorobé, les Komono. Ils seraient tous venus du Ghana à partir du XV<sup>e</sup> s. Au XVIII<sup>e</sup> s d'autres groupes quittent toujours le Ghana. Ce sont: les Dyan et les Lobi qui s'installent dans la Bougouriba et au Poni. les Birifor occupent Batié, Les Dagari s'installent à Diébougou; les Gouin et les Turka s'installent à la Leraba. Les Dyana, une famille Gouin seraient les fondateurs de Banfora au XIX<sup>e</sup> s. On note aussi la présence des Dioula venus de Kong au Nord de la Côte d'Ivoire au XVIII<sup>e</sup> s.
- Les Peuls et Touaregs. Les Peuls seraient originaires du Haut Nil, auraient migré vers l'Afrique de l'Ouest où ils atteignirent le Fouta Toro (Sénégal), puis auraient occupé la zone soudano-sahélienne du Sénégal au Tchad. Les Peul du Burkina seraient issus des Peul du Macina(Guinée); ils occupent le Nord du pays. Quant aux Touaregs, ils se sont installés à partir du XVIII<sup>e</sup> s et le début du XIX<sup>e</sup> s. Ils occupent surtout l'Oudalan au Nord.

\* Venus de l'Est : les Burkinba qui conquièrent le Gulma.

- Les populations issues de brassage de ces deux premiers groupes sont les peuples hybrides, devenus des entités à part entière : les Silmi-

Moose, les Maransé, les Songhai, les Dagara-Dioula, les Zara ou Bobo-Dioula.

Dans leur ensemble, ces populations actuelles du Burkina Faso d'aujourd'hui sont en grande majorité issues de différentes migrations à partir des états voisins. Ces peuples qu'on peut regrouper en grands ensembles linguistiques forment une véritable richesse culturelle pour le pays.

Gravures rupestres de la région de Mengao



**Les jarres funéraires de la zone de Bourzanga attribuées aux Dogons**



### **2.1.3. Le cas de la Région du Centre-Est :**

Le sous-thème 1 « Histoire de Zoungrentenga et peuplement du Boulgou » en a traité.

## **2.2. Le Burkina Faso : terre de migrations internes importantes, facteurs de brassages culturels.**

Sont ci-après considérées les migrations internes au niveau national, puis celles au niveau de la Région du Centre-Est.

### **2.2.1. Niveau national : données anciennes et récentes**

Les chercheurs qui se sont investis dans la migration ont reconnu que la mobilité spatiale des populations du pays n'a pas commencé seulement avec la période coloniale. Des situations diverses ont motivé de tels déplacements. Ce sont, entre autres facteurs :

- les cas de mauvaise campagne agricole, ayant suscité des récoltes agricoles insuffisantes : des familles entières pouvaient décider de se



rendre dans des régions plus clémentes, pour avoir de meilleures récoltes.

- les cas d'insuccès au trône dans les compétitions successorales dynastiques : les princes non retenus se retrouvent dans l'alternative suivante : ou bien accepter de rendre les hommages à celui qui a été élu, ou bien partir assez loin pour éviter des situations de règlement de comptes.

- Durant la période coloniale (1919 à 1960), le niveau de pression des corvées quotidiennes de colportages et autres travaux des routes, des travaux forcés, des conscriptions militaires, des recrutements pour les travaux des chemins de fer (Thiès-Kayes, Abidjan-Niger), les conditions draconiennes de perception de l'impôt de capitation, etc., obligeaient les populations à pratiquer la stratégie de fuite des régions où ces pressions étaient trop fortes, ou alors à quitter le territoire voltaïque pour se retrouver au Ghana.

Les données statistiques de ces flux migratoires internes sont assez rares. Toutefois, sont connues les migrations internes de populations de la région du Yatenga vers la vallée du Sourou et notamment l'aménagement de la coopérative de Diédougou étudiée et présentée par Françoise Izard en 1958 (1 : Izard-Héritier (Françoise) et [Izard](#) (Michel), *Aspects humains de l'aménagement hydro-agricole de la vallée du Sourou*, Antony, Les auteurs, 1958 ; 2 : Izard-Héritier (Françoise) et Izard (Michel) : *Bouna, monographie d'un village pana de la vallée du Sourou, Haute-Volta*, Antony, Les auteurs, 1958).

Les seules données statistiques disponibles concernent les mouvements des campagnes vers les villes Ouaga et Bobo : le tableau ci-après, tiré des travaux de Coulibaly Sidiki, en donne une image :

**Tableau 1** : Intensité de la migration interne selon le sexe, 1960-1973 :

Destina origine	Ouaga		Villes second		Rural		Autre rural		Ensemble	
	Bobo				Moose		H	F		
	H	F	H	F	H	F			H	F

Oua Bo	0,7	1,4	0,7	1,4	1,2	2,1	1	2	3,6	6,9
Vil sec	0,8	1,9	0,2	0,5	0,3	0,8	0,3	0,9	1,6	4,1
Rur Mo	2,9	6,4	0,6	1	1,4	14,6	2	8,4	6,9	30,4
Autre ru	1,7	3,8	0,4	1,2	0,6	3,3	2,5	12,5	5,2	20,8
Ensem	6,1	13,5	1,9	4,1	3,5	20,8	5,8	23,8	17,3	62,2

Source : Coulibaly Sidiki (1986) : les migrations voltaïques, Tomes III et IV. Exploitation de Dabiré, B.H.2011, tableau 4. Les proportions se rapportent à l'ensemble des migrations de la période.

Selon ce tableau, l'intensité des flux migratoires féminins aurait été supérieure à celle des hommes.

- Après la période coloniale, ce sont surtout les grandes sécheresses successives des années 1970 et suivantes et les grands aménagements hydro-agricoles du Sourou et des AVV qui ont constitué des facteurs de modifications des structures des migrations internes (avènement des migrations des familles, augmentation des flux migratoires internes, dont certaines ont été organisées, au moins pour les premières vagues) : Vallée du Kou, AVV, Sourou, Kompienga, Bagré.
- Signalons également les recensements généraux de la population et de l'habitation des années 1975, 1985, 1996 et 2006, qui livrent les données sur les flux migratoires internes, selon les unités administratives.

Voici après, quelques données illustratives indicatives :

Tableau 2 : Les familles et populations installées par l'Autorité des Aménagements des Vallées des Voltas (AVV) entre 1973 et 1990 :

Nombre d'unités d'encadrement	Nombre de familles	Chiffre de population
14	8149	77226

Source : Exploitation de Guiella G, Nébié O et Compaoré G (1995), cité par Dabiré B.H. 2011, tableau 7 bis.

**Tableau 3 : Flux de migrations internes par grandes régions, selon les recensements de 1985, 1996 et de l'enquête démographique de 1991.**

Années Flux Régions	1985			1991			1996		
	Ent Rants	Sor tants	Sol de	Ent rant s	Sor Tant s	So l de	Ent rant s	Sor tant s	So l de
Nord	7487	10845	-3358	8070	11128	-3038	7615	8593	-978
Est	12303	7494	4809	23345	23682	-337	18176	18714	-538
Ouest	18169	12235	5934	30453	33493	-3040	17199	15753	1446
Sud- Ouest	36983	26597	10386	89223	63588	25635	34138	27002	7136
Plateau Moosé	60585	78356	-17771	126904	146104	-19200	58533	95599	-7066
Ensemble	135527	135527	0	277995	277995	0	135661	135661	0

Source : Recensements généraux de 1985, 1996 et Enquête démographique de 1991, cit. Dabiré B.H, 2011, tableau 8.

### **2.2.2. Niveau de la Région de l'Est : flux de migrants internes attirés par les aménagements hydro-agricoles et cynégétiques, regroupements de coexistence pacifique et de solidarité**

Dans le cadre de la présente conférence et de son objectif assigné à tous les sous-thèmes, il me semble utile de prendre en compte le fait que, pour la Région du Centre-Est, de nouveaux flux migratoires internes ont été attirés par les aménagements hydro-agricoles et cynégétiques, dont il aurait été utile de disposer ici, non seulement des effectifs des nouveaux venus, mais également avoir une idée de l'ambiance de coexistence pacifique, à travers éventuellement des regroupements (professionnels et/ou de voisinage) créés à cet effet. Ici, je sollicite les avis et les témoignages de responsables ou bien des aménagements, ou bien de cadres associatifs de tels regroupements : coexistence pacifique, organes de résolution des éventuels conflits.

## 2.3. Le Burkina Faso : terre d'émigrations

Cette partie de l'émigration nous permet de prendre en compte d'une part, la période coloniale pour laquelle notre colonie, la Haute-Volta, avait une fonction spécifique, celle de constituer le « réservoir abondant de main-d'œuvre », dans lequel et selon l'expression de Albert Londres, tout le monde venait y puiser. Avec le coup de semonce de la suppression pure et simple en 1932 pour mieux se donner libre court à cette exploitation de sa force de travail, combien d'hommes et de femmes, de bras valides, de cerveaux qui auraient été capables d'inventivité et de créativité de tous genres, la colonie de Haute-Volta a perdus dans cette période ?

Tentons de faire ce premier point, puis dressons un bilan le plus récent de l'émigration des habitants de la Région du Centre-Est, avec une mention particulière sur la migration irrégulière ou illégale ou encore clandestine, laquelle comporte aujourd'hui beaucoup de risques et de défis.

### 2.3.1. Niveau national : le « réservoir important de main-d'œuvre »

Dans la logique de colonie « réservoir important de main-d'œuvre », de sa création le 1<sup>er</sup> mars 1919, à son accession à l'indépendance formelle le 5 août 1960, en passant par sa suppression entre 1932 et 1947 et sa reconstitution à cette date, quel bilan physique peut-on établir de la perte de ses bras valides ?

Plusieurs séries de données statistiques :

\*i) Tableau 1 : Volume des émigrations voltaïques entre 1923 et 1960 selon les différentes directions des mouvements

Directions des mouvements	Périodes des départs
---------------------------	----------------------



Volume	540	5042	2117	2680	2603	4597	2269	4111	5783	5035	5629	40406
--------	-----	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------

Sawadogo, Ram Christophe, 2009:., tome II, volume 1, titre 1.1 : 53..

### **Important à retenir :**

1. Le total de cet ensemble de chiffres donne 4 141 822 personnes, en bras valides, en cerveaux de capacités et de créativité, en compétences diverses qui ont manqué à la dynamique de développement de la Haute-Volta aujourd'hui Burkina Faso. En y ajoutant toutes les acquisitions diverses que cette diaspora a pu réaliser pendant ses temps de séjour dans les pays d'accueil (économies sur salaires, matériels et outils techniques, savoirs divers, savoir-faire et savoir-être), l'on évalue mieux le capital migratoire dont dispose aujourd'hui le Burkina Faso, qu'il lui importe de valoriser au mieux.

2. Les séjours dans les lieux d'accueil de tous les migrants internes comme externes, ont été des rencontres humaines de brassages d'idées, de partages de valeurs humaines, de convivialité, de solidarité, d'un vivre-ensemble dont tout le monde doit tirer avantage.

Abordons à présent le cas spécifique de la Région du Centre-Est.

### **2.3.2. La Région de l'Est : le pays bissa et l'émigration**

#### **clandestine : bilans et défis.**

La présentation ici aborde les points suivants :

- Un bref historique de l'émigration du pays bissa vers l'Italie
- Les statistiques disponibles sur les migrants de retour volontaires et forcés
- Quelques aspects du profil des migrants de retour volontaires, clandestins dans leur grande majorité.

- Le pays Bissa : origine principale et destination privilégiée des retours de migrants clandestins.
- Les bilans et défis de la migration clandestine au Burkina Faso

### **2.3.2.1 : Un bref historique de l'émigration du pays bissa vers l'Italie**

Un séjour de recherche réalisé dans ce pays (Italie) en fin 2013 (consultation pour le compte de l'OIM), m'a permis de préciser la trajectoire migratoire des Burkinabè vers l'Italie. C'est une trajectoire d'installation qui a connu les premiers séjours en Côte d'Ivoire et/ou au Gabon, ainsi que le confirme Blion : *«C'est déjà à partir de la Côte-d'Ivoire que des Burkinabè ont rebondi vers le Gabon, profitant des contacts établis à Abidjan auprès d'autres ressortissants ouest-africains, puis du soutien des compatriotes déjà présents sur le territoire gabonais. Plus récent est l'exemple de la migration des Burkinabè, pour l'essentiel bissa, vers l'Italie. Ils seraient actuellement 2000, réguliers et clandestins confondus, à résider dans ce pays. En décembre 1993, selon les données du Ministère de l'Intérieur italien, 769 permis de séjour ont été délivrés à des Burkinabè ; 180 résideraient en Lombardie et 318 dans la région du Latium. Pour la plupart, la Côte-d'Ivoire a constitué une étape migratoire préalable. C'est de leur rencontre avec des Italiens en Côte-d'Ivoire qu'est né le premier mouvement migratoire vers la péninsule. Boys cuisiniers ou employés dans des scieries, ils ont accompagné leurs patrons italiens lors de leur retours au pays et ont pu régulariser leur situation, occupant un poste dans l'industrie ou les services dans le nord du pays. En 1989-90, d'autres ont suivi, informés par leurs frères de l'opportunité de régularisation qu'offre la loi Martelli. Mais depuis 1990 et surtout depuis le 15/09/1993, date à laquelle l'Italie a rendu obligatoire le visa pour les Burkinabè, l'immigration s'est ralentie. Les clandestins qui travaillaient dans des emplois saisonniers dans la région de Naples et qui n'ont pu régulariser leur situation quitteraient l'Italie. Ils ne*

rentrent pas systématiquement au Burkina Faso ; certains se réinstallent en Côte-d'Ivoire » (Blion, 2005 :19).

En fin octobre 2013, l'effectif des Burkinabè en Italie était de 16 493 personnes dont 11 757 adultes et 4 736 enfants de moins de 14 ans.

### - 2.3.2.2 : Les statistiques disponibles sur les migrants de retour volontaires et forcés

Pour mieux appréhender l'importance de la part de la *migration irrégulière* dans laquelle se retrouvent les candidats burkinabè à la migration, deux sources en présentent les images et les profils :

**Tableau 6** : Retours volontaires et forcés de migrants entre 2005 et 2017, selon les pays d'origine et les types de retour.

Pays de provenance	Type de retour										TOTAL
	Retour volontaire					Retour forcé					
	2005 à 2014	2015	2016	2017	Total	2005 à 2014	2015	2016	2017	Total	
Benin	0	0	0	0	0		0	4	0	4	4
Cameroun	0	0	0	0	0	146	0	0	0	146	146
Centrafrique	0	0	0	0	0	63	0	0	0	63	63
Côte d'Ivoire	0	0	0	0	0	89504	30	2167	0	91701	91701
Gabon	0	0	0	0	0	137	196	127	0	460	460
Ghana	0	0	0	0	0	152	54	0	0	206	206
Guinée Conkry	0	0	0	0	0	0	233	315	362	910	910
Guinée Equatoriale	0	0	0	0	0	270	127	0	0	397	397
Israel	0	0	0	0	0	4	0	0	0	4	4
Liban	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Libye	0	238	434	871	1543	2127	0	0	0	2127	3670
Mali	0	0	0	0	0	1700	2	0	0	1702	1702
Mauritanie	0	0	0	0	0	10	0	0	0	10	10
Niger	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nigeria	0	0	0	0	0	40	62	0	53	155	155
Suisse	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>238</b>	<b>434</b>	<b>871</b>	<b>1543</b>	<b>94155</b>	<b>704</b>	<b>2613</b>	<b>416</b>	<b>97888</b>	<b>99431</b>

Source : SP/CONASUR, 2018, cité dans Sawadogo, R.C. 2018, tableau 4.



Bien que la non disponibilité de nos effectifs de diaspora pour les années ici citées, ne permette pas d'établir les proportions de nos diaspora en situation irrégulière ou de nos candidats à la migration obligés de revenir au bercaïl, les effectifs de 1543 retours volontaires bénéficiaires d'une assistance fournie par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), d'une part, de l'autre de 97888 retours forcés sans assistance aucune, traduisent l'ampleur de la migration irrégulière pour le Burkina Faso, au plan général.

En fait, l'OIM met en œuvre au Burkina Faso, en collaboration avec l'Union Européenne et les autorités nationales, dans le cadre du processus de Rabat signé au Maroc en 2006 (grand cadre de « gestion concertée des flux migratoires » entre l'Europe et les pays dits tiers), plusieurs projets dont un des plus importants est celui intitulé « *Initiative conjointe Union Européenne et l'OIM (EUTF-OIM)* ». Celui-ci vise la protection et la réintégration des migrants de retour volontaire. Dans ce cadre, l'OIM, dans le cadre du « Processus de Rabat » (2006), conduit également des programmes d'Aide au Retour Volontaire et à la Réintégration-ARR (Assisted Voluntary Return and Reintegration). Elle a initié, dans ce sens, une collecte d'informations et de données auprès des contingents de ces migrants de retour volontaire et en publie périodiquement les résultats.

Pour les besoins de la présente conférence, l'exploitation sommaire des rapports annuels de 2017 et de 2018 (719 migrants burkinabè assistés par l'OIM en 2018, 682 ont été enquêtés soit 95% des migrants enquêtés contre 84% en 2017) permet de livrer quelques aspects des profils de ces migrants de retour volontaire qui se révèlent être en majorité des migrants en situation irrégulière, donc des migrants clandestins. Ainsi, sur l'effectif des retournés de 2017, **29%** des personnes interrogées ont voyagé au retour (depuis leur pays de transit ou de destination) vers le Burkina Faso avec un **document d'identité**, ce qui signifie que **71%** ont voyagé sans documents. Les principales raisons avancées pour ce manque de documents au retour

sont: «Perte du document lors du voyage» pour **36%**, «Détenition des documents par une entité tierce dans le pays de transit» **35%**, ou encore le retrait par les autorités ou passeurs **14%**. L'OIM a assisté ceux qui ont perdu leurs documents à obtenir des «Laisser - passer».

### **2.3.2.3 : Quelques aspects du profil des migrants de retour volontaires, clandestins dans leur grande majorité.**

Parmi les profils, retenons ici, pour les retours de 2017 et de 2018 :

- les effectifs,
- les pays de provenance,
- les provinces de destination des retournés volontaires
- les niveaux d'instructions et les occupations avant le départ et les nouveaux souhaits d'emplois

#### **- a). Les effectifs**

\*2017 : 1013 dont 954 Hommes et 59 Femmes

\* 2018 : 719 dont 697 Hommes et 22 Femmes

#### **- b). Les pays de provenance.**

Les rapports ci-dessus évoqués du Bureau Pays Burkina Faso de l'OIM ci-dessus évoqués ont permis de dresser ci-après le tableau des pays de provenance des migrants de retour volontaires des années 2016, 2017 et 2018.

Tableau 7 : Pays de provenance des migrants de retour volontaires de 2016, 2017 et 2018.

<b>Années Provenance</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>Total</b>
Mali	4	4	48	56
Niger	9	112	430	551
Lybie	552	851	145	1548
Tunisie		1	5	6
Soudan		1	14	15
Algérie		1		1
Maroc	20	16	46	82
Egypte			4	4
Grèce	5	4		9
Belgique		1		1
Norvège		1		1
Italie	2	9	6	17
Allemagne		5	6	11
Suisse	1	5		6
Non déterm		2	15	17
<b>Total</b>	<b>593</b>	<b>1013</b>	<b>719</b>	<b>2325</b>

Source : OIM, Rapports 2017 et 2018.

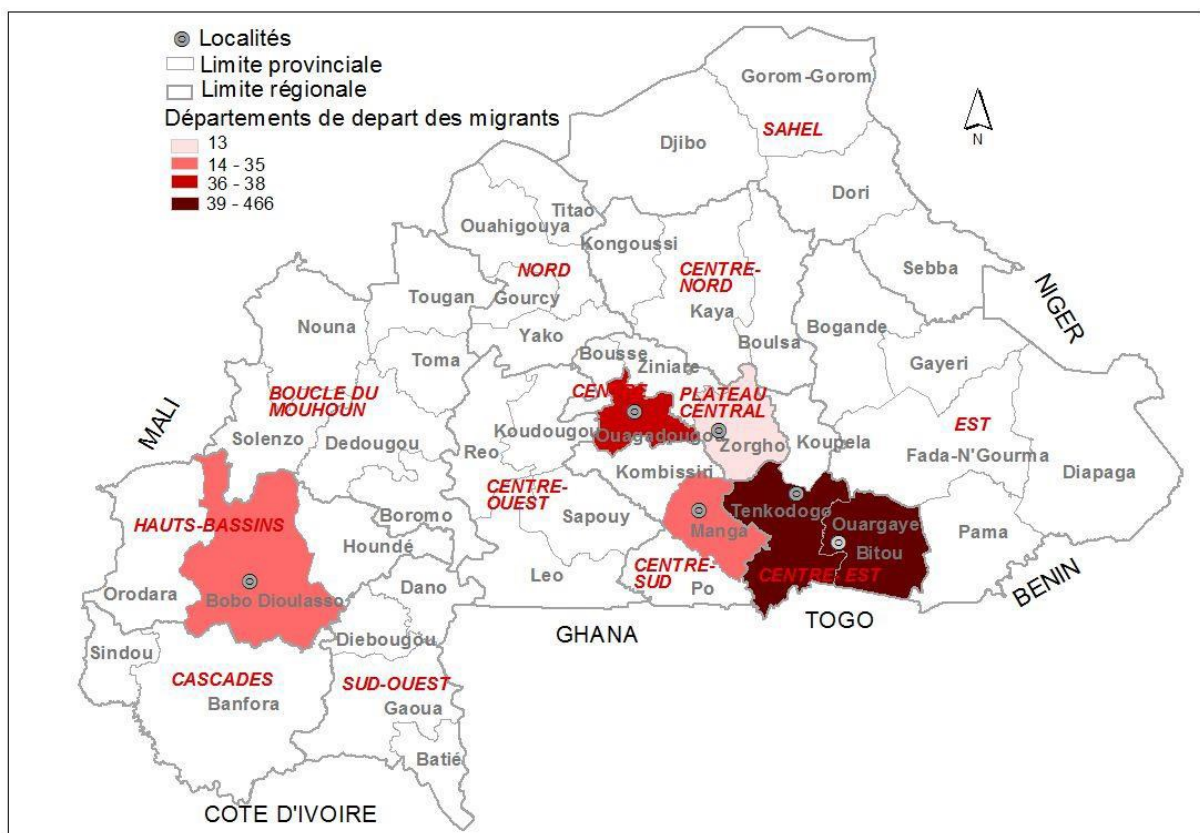
Ces statistiques dégagent au moins deux observations :

- La première est la destination dominante des migrants burkinabè en faveur des pays du Maghreb dans les années 2016 et 2017, même si ces pays aux portes de l'Europe pouvaient apparaître comme une étape dans la trajectoire devant aboutir idéalement en Europe.
- La deuxième est cette orientation prolongée vers les pays de l'Europe dès 2017.

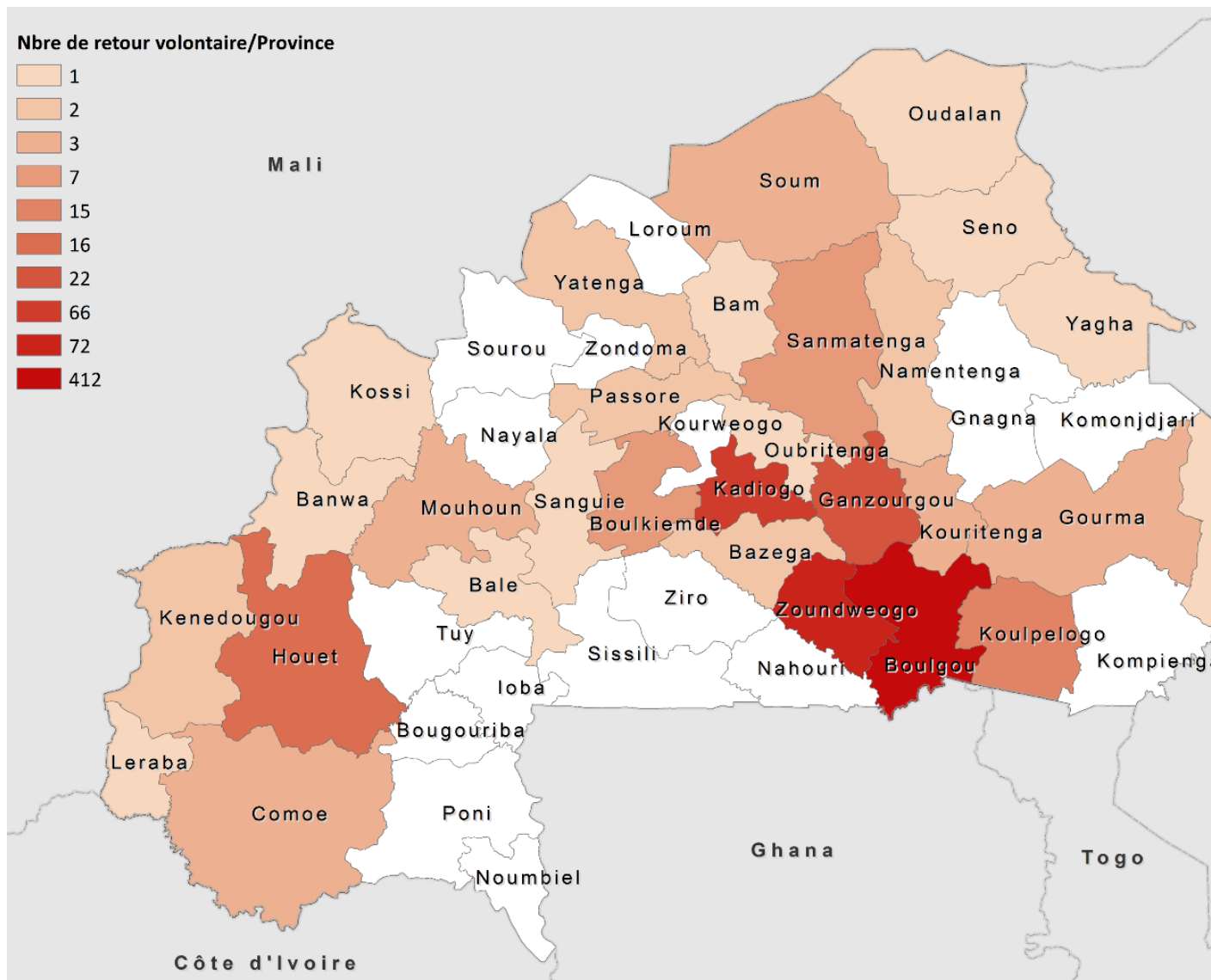
- c). Les provinces d'origine et de destination des retournés volontaires de 2017 et de 2018.

Les deux rapports de l'OIM sur les années 2017 et 2018 ont dressé les deux cartes suivantes des provinces d'origine et de destination choisies par les migrants de retours.

Carte : Provinces de départ à la migration des migrants assistés en 2017



Carte de 2018



Source : OIM, rapports de 2017 et de 2018.

Sur les deux cartes de 2017 et de 2018, la région du Centre–Est est la première zone de départ avec, en 2018, 62% des migrants enquêtés qui y sont partis, contre 56% en 2017.

Elle est suivie par les régions du Centre-Sud (11%) et du Centre (10%), comme autres importantes zones de résidence habituelle des migrants burkinabè de retour enregistrés en 2018. La quasi-totalité des migrants déclarent retourner dans leur zone de résidence habituelle.

En d'autres termes, les mêmes zones pour lesquelles les candidats à la migration ont trouvé la vie difficile et ont préféré les quitter (la raison économique est dominante à 50-53% dans les motifs invoqués), y reviennent après les mésaventures vécues sur les routes d'un eldorado chimérique. Bien que ce motif ne transparaisse pas dans les raisons du retour en terre natale, les investigations futures devraient chercher à évaluer l'effet de l'installation de l'antenne de l'OIM et également de l'assistance à la réintégration octroyée par cette institution.

#### **- d). Les niveaux d'instructions et les occupations avant le départ et les nouveaux souhaits d'emplois**

Le niveau d'alphabétisation semble relativement bon par rapport aux moyennes nationales (35% selon la Banque Mondiale en 2014) puisque 50% des personnes ont indiqué savoir lire et 48% écrire (sans différence majeure entre hommes et femmes).

C'est certainement conscients de cette situation que la plupart des projets demeurent modestes : les projets de **96%** des personnes sont principalement orientés vers la relance de de commerces (**47%** des personnes en sont concernées) ; **22%** ont opté pour l'agriculture et **27%** dans les métiers (largement dominés par la maçonnerie ou travaux bâtiments, la mécanique).

L'espoir reste que les niveaux d'assistance et d'accompagnement par les soutiens à la réintégration (formation, organisation et équipement) puissent consolider leurs capacités et compétences, de manière à ce qu'ils intègrent progressivement le niveau du secteur formel ou semi formel.

#### **2.3.2.4 : La Région du Centre-Est : origine principale et destination privilégiée des retours de migrants clandestins et lieu de convergence des bilans et des défis de la migration clandestine.**

La trajectoire migratoire des Bissas vers l'Italie, à partir des premiers séjours en Côte d'Ivoire et au Gabon, dans la période des années 1980, soutenue par une forte solidarité agissante de la fratrie bissa (beaucoup de gens de Ouaga se souviennent encore de ces cireurs de chaussures qui ont patiemment parcouru les rues et les devantures de domicile de Ouaga et ont patiemment constitué leur pactole de départ en Italie), a progressivement construit la réputation de la diaspora des Bissa d'Italie dont les réalisations physiques sortent de terre sous des formats variés, privés et publics : élévations de villas et souvent d'immeubles, constructions de bâtiments administratifs et d'infrastructures de services sociaux (CEG, écoles, formations sanitaires, etc.).

Leur pays d'accueil, l'Italie, est celui des rares pays européens qui non seulement délivrent des salaires dans la règle de l'équité d'emploi et de traitement entre Italiens et étrangers, mais ce pays est également celui qui accorde généreusement des avantages sociaux importants aux employés et aux membres de leurs familles, notamment leurs enfants (scolarité et santé des enfants des immigrés). Les dynamiques associations de diaspora burkinabè en Italie (FABI) cultivent cette solidarité et l'esprit civique à l'adresse du pays d'origine.

L'émigration des Bissas vers l'Italie n'est cependant pas sans des revers : la déscolarisation des jeunes enfants et les déperditions importantes des enfants scolarisés, etc.

Les perspectives restent cependant ouvertes :

- Les actions d'assistance aux migrants de retour initiées par les programmes d'actions des partenaires techniques et financières doivent être poursuivies et renforcées,
- les cadres d'appui institutionnels des ministères techniques pour l'autonomisation et l'employabilité des femmes et des enfants des aux femmes et aux enfants doivent également renforcer les moyens d'action et soutenir les initiatives au bénéfice des femmes et des enfants (les divers fonds des ministères en charge de l'action sociale et de la solidarité nationale, de la jeunesse, des finances et du développement, de la diaspora, etc.

Un autre appui institutionnel important est l'existence et la pratique des alliances et parenté à plaisanterie.

### **2.3.3. Les relations à plaisanterie entre Bissa et autres entités nationales : cadre de catharsis nationale.**

Par-delà les diverses formes que peuvent prendre ces deux expressions, le collègue André Nyamba qui s'est beaucoup investi sur le sujet, retient comme définition générale que « *Les alliances et les parentés à plaisanteries sont comme des formes de communication sociales, entre des parents qui tiennent des positions spécifiques différentes au sein de la famille ou entre les groupes ethniques différents aujourd'hui, mais qui ont vécu dans un passé lointain un fait historique commune* » (Nyamba, 1999, page 77)

En exemple : Moose et San (Samo), San et Bisa, Bobo et Peuls, Dafing et Bobo, Lobi-Dagara et Gouin-Karaboro, Dogon et Bozos (Mali),

En fait, sur la soixantaine de groupes sociaux que compte le Burkina Faso, Alain Sissao dresse un tableau de relations de parentés ou de d'alliances à plaisanteries entre 28 groupes et leurs partenaires en la matière : dans la majorité des cas, seulement 8 groupes ont un seul partenaire, 15 en ont trois partenaires et un en a jusqu'à 8 (Peuls) (Sissao 2002, pages 58-59).



Partout, par des propos de moquerie, de taquinerie, de quolibets, d'apostrophes, voire de petites provocations, de plaisanteries, la relation à plaisanterie détend, amuse, distrait, décongestionne une situation tendue, réconcilie des parties antagonistes.

D'où la réputation de la parenté et de l'alliance à plaisanterie d'être une grande valeur sociale de référence en matière de solidarité, de concertation, de conciliation et de réconciliation.

Et pour vous détendre, voici un billet trouvé sur le blog des étudiants (Facebook du 27 janvier 2019 : I. D)

Quand Mossi réussit: il prend femme claire en forme et il ne s'arrête plus au feu et insulte sur tout ce qui bouge.

Quand Bissa réussit: il porte boubou avec soulier et les week end il porte maillot grosse chaîne grosse ceinture et à toujours une Brosse de cirage dans sa poche au cas où il gagne deal de cirage.

Quand Gourounssi lui il réussit: il porte toujours chemise manche longues avec lunette noire et il prend deuxième femme et cherche viande de chien berger allemand...

Quand Dagara réussit il paie frigo pour mettre son dolo dedans...

Quand Gourmantché réussit il construit une maisonnette dans sa cour et y déverse un voyage de sable pour s'amuser et met sur la porte interdit au non initié.

Quand un samo réussit il fait tout pour marier femme mossi symbole de sa réussite et grossi sois du dos sois du ventre.

Quand peul réussit c'est faire farotage son problème il peut vendre deux vaches pour aller chercher noms mais il porte toujours chaussure en caoutchouc...

Quand Bwaba réussit il peut boire tout un maquis et appelle peulh mon petit...

Quand Yadga réussit il croit que staf c'est avion.....

Lola on s'enjaille ici au pays des hommes intègres.

Compléter la liste selon vos parents à plaisanterie.

Quand Gouin ou senoufo réussit il achète carton de sucre pour aller semer aux champs...

Bon week-end

### **3. Conclusions : Le Burkina Faso à travers la Région de l'Est : cadre d'un vivre-ensemble national, ancien et actuel.**

**3.1.** Dans l'histoire nationale du Burkina Faso, depuis la création de la colonie le 1<sup>er</sup> mars 1919 jusqu'à la récente célébration nationale du

centenaire de cette création le 1<sup>er</sup> mars 2019, le pays n'a pas connu, à ma connaissance, une situation de déchirure d'envergure nationale imputable à un affrontement sanglant entre les communautés et les grands groupes sociaux (ethnies) qui composent le pays : ni malgré d'une part, les dramatiques et sévères ponctions de main-d'oeuvre de la période coloniale, ni durant la dislocation de la colonie le 4 septembre 1932 et sa reconstitution en 1947 dans ses limites de 1932, ni d'autre part durant les régimes d'exception que le pays a connus en 1980 et 1983-1987 : la tentative de création du MAO (Mouvement d'autonomie de l'ouest) lancé en 1975 avec l'intention de créer une partition du pays avec une République du Kéné Dougou, n'a pas pu prospérer ; tout comme le FRODEMI (Front des minorités) ; enfin, il en fut de même pour les réticences du roi du Gurma lors de la reconstitution de la Haute-Volta en 1947.

**3.2. La récente situation dramatique vécue à Yirgou le 1<sup>er</sup> janvier 2019** ne saurait, non plus, être assimilé à un « **génocide** » qui aurait été planifié et réalisé par les Moose (à travers les Kologwéogo) contre l'ethnie des Peulhs : selon la Convention de 1948 sur le génocide, l'acte aurait alors concerné tous les Peulhs de tous les villages, alors que ce n'est pas ceci qui s'est passé. En plus, outre l'action du Gouvernement et de ses partenaires techniques et financiers, il s'est déroulé une journée de solidarité avec les victimes du drame, journée à laquelle ont participé les grands responsables coutumiers et religieux de la Région du Centre-Nord, laquelle journée a vu Moose et Peulhs se cotoyer et partager convivialement ! De même, l'histoire des royaumes moosé montre à souhait que les Peulhs ont coexisté de manière pacifique avec les Moose depuis des siècles et ont, de ce fait, été de tous temps les gardiens du bétail surtout bovin de ces derniers. Il faut assurément vivement regretter ce qui s'est passé, mais également éviter de jeter de l'huile sur le feu et de vouloir coller au Burkina Faso une image étrangère à son identité, à son histoire sociale, de surcroît injuste, offensante et destructrice. Tout en nous investissant tous pour identifier et écarter à tout jamais les facteurs qui ont été à la base de cette rupture de la coexistence pacifique entre toutes les communautés qui composent le Burkina Faso d'hier et d'aujourd'hui, retrouvons au contraire nos valeurs d'un vivre-ensemble historiquement établi, paisible et bénéfique à tous !

**3.3. Le thème de notre conférence et le contexte national :** Le thème du présent exposé est, à mon sens, un facteur de mise en contact, de rapprochement et de vivre - ensemble entre des groupes sociaux qui s'ignoraient auparavant les uns les autres. La situation de migration qui les met ensemble leur apprend à se connaître, à s'apprécier, à partager des valeurs de référence d'un vivre-ensemble, donc de s'accepter mutuellement, de s'améliorer mutuellement, de s'enrichir mutuellement des apports des uns aux autres, donc de forger une nouvelle dynamique de vie, de projet de vie, de développement au bénéfice de tous. Les garde-fous, les conditions, les facteurs et les garants de durabilité de ce vivre-ensemble doivent également être repérés, entretenus, cultivés et précieusement conservés par tous, pour en dissuader les acteurs de rupture de cette stabilité et en assurer la pérennité au bénéfice de tous !

Enfin, l'**existence et la pratique très répandue des alliances et des relations à plaisanterie**, largement partagées et pratiquées dans nos groupes sociaux, est une véritable catharsis sociale qui prévient et gère pacifiquement les situations conflictuelles entre les groupes sociaux, potentiellement susceptibles de dégénérer en rapports conflictuels.

**3.4. La prise de conscience** de la nécessité de poursuivre et de cultiver cette **bonne ambiance d'un vivre-ensemble paisible, harmonieux et de développement réussi et équitablement partagé**, doit être soutenue par un programme d'activités de culture civique entreprise dans tous nos milieux sociaux, notamment ceux des scolaires et des jeunes.

Ouagadougou, 5 avril 2019

## Références bibliographiques

Badini, Amadé, 1994 : « Les relations de parenté à plaisanterie : éléments des mécanismes de régulation sociale et principe de régulation des conflits sociaux au Burkina Faso », in *Le Burkina Faso entre révolution et démocratie (1983-1993*, Paris, Harmattan.

Dabiré, Bonayi Hubert : Evolution et tendances des migrations burkinabè. Communication à la 6<sup>e</sup> conférence de l'UEPA, Ouagadougou, 6-9 décembre 2011, 58 pages.

Izard-Héritier (Françoise) et [Izard](#) (Michel), *Aspects humains de l'aménagement hydro-agricole de la vallée du Sourou*, Antony, Les auteurs, 1958.

Izard-Héritier (Françoise) et Izard (Michel) : *Bouna, monographie d'un village pana de la vallée du Sourou, Haute-Volta*, Antony, Les auteurs, 1958.

Kaboré Patrice : Histoire du Burkina Faso : des origines au XIX<sup>e</sup> siècle. 27 décembre 2008,

Kompaoré Prosper : « La parenté à plaisanterie : une catharsis sociale au profit de la paix et de la cohésion sociale au Burkina Faso », in *Les grandes conférences du Ministère de la communication et de la culture du Burkina Faso*, Ouagadougou, pp 73-97.

Labouret, Henri, 1929 : « La parenté à plaisanterie en Afrique occidentale », in *Africa*, 2, pp 244-294.

Nyamba, André : « La problématiques des parentés et alliances à plaisanterie au Burkina Faso : histoire, pratique et devenir ». In *Les grandes conférences du Ministère de la communication et de la culture du Burkina Faso*, Ouagadougou, pp 73-97

OIM : *Assistance au retour volontaire et réintégration, Burkina Faso : Rapport de 2017*, 5 pages.

OIM : *Initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants, Burkina Faso : Profil des Migrants de Retour en 2018*. Publication date: 15/02/2019

Paulme, Denise , 1939 : « Parenté à plaisanterie et alliance par le sang en Afrique occidentale », in *Africa*, 12, pp 433-444.

Sawadogo, Ram Christophe : *Etude sur la diaspora burkinabè au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Italie et en France*. OIM, 2016

Sawadogo, Ram Christophe : *Document de travail*, Premier forum national de la diaspora, 11, 12 et 13 juillet 2018, Ministère de l'Intégration Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur. 91 pages.

Sawadogo, Ram Christophe : *L'historique de la migration africaine*. Communication à la conférence de ARSIM.WORLD du 18 septembre 2018 sur le thème : « Migration Sud-Sud : enjeux et perspectives socio-économiques et sécuritaires. Est-elle une alternative pour résorber les risques et dangers liés à la migration Sud-Nord ? », Ouagadougou, 18 septembre 2018, 21 diapos.

Sawadogo, Ram Christophe : *Le Burkina Faso : de la Haute-Volta, colonie à « réservoir important de main-d'œuvre », à la recherche d'un développement humain durable à travers la valorisation de son capital migratoire*.

Communication au colloque sur le Centenaire de la création de la colonie de Haute-Volta, 9 au 12 mars 2019, thème : « De la création de la Haute-Volta à la construction de l'Etat-nation burkinabè : leçons et défis », 21 pages.

Sissao, Alain Joseph : *Alliances et parentés à plaisanterie au Burkina Faso : Mécanismes de fonctionnement et avenir*. Sankofa et Gurli Editions, 2002, 187 pages. Voir pp58 et 175.

Bougouma Roch Omar : *Histoire des formations sociales du Burkina Faso* Etudiant en 2<sup>ème</sup> année Sciences Sociales (2007), Département de Sociologie. 01BP 1290 Ouaga 01 BF, +226.76.63.32.47 / , 2012, 23 pages.